



LE PARTAGE DES VALEURS

## ENFANCE ET JEUNESSE EN AVALLONNAIS

*Association Loi 1901*

Siège social : 62 Grande Rue - 89440 MASSANGIS

PLACE DE L'EUROPE

89000 ST GEORGES

Tél. : + 33 (0)3 86 48 12 12

Fax : + 33 (0)3 86 48 31 30

[www.groupe-etc.fr](http://www.groupe-etc.fr)

**SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

MEMBRE DE LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE DE PARIS

**COMMISSAIRES  
AUX COMPTES ASSOCIÉS**

MICHEL FORTÉ  
PHILIPPE GOUREAU  
CLAUDE BERTHOUD  
MARCEL GARNARAT  
GUY LARRECQ  
BERNARD THIESSON  
ANDRÉ VENTALON  
JEAN-PIERRE BLIN  
FRÉDÉRIC VAUTRIN  
CLAUDE BOULIC  
THIERRY BISSERON  
SANDRA FAORO  
STÉPHANE DELZAÏVE  
LIONEL LEBLANC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2012**

**GROUPE  
etc**



LE PARTAGE DES VALEURS

PLACE DE L'EUROPE  
89000 ST GEORGES

Tél. : + 33 (0)3 86 48 12 12

Fax : + 33 (0)3 86 48 31 30

[www.groupe-etc.fr](http://www.groupe-etc.fr)

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES  
AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE DE PARIS

COMISSAIRES  
AUX COMPTES ASSOCIÉS

MICHEL FORTÉ

PHILIPPE GOUREAU

CLAUDE BERTHOUD

MARCEL GARNARAT

GUY LARRECQ

BERNARD THIESSON

ANDRÉ VENTALON

JEAN-PIERRE BLIN

FRÉDÉRIC VAUTRIN

CLAUDE BOULIC

THIERRY BISSERON

SANDRA FAORO

STÉPHANE DELZAIVE

LIONEL LEBLANC

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**Association ENFANCE ET JEUNESSE EN AVALLONNAIS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 avril 2013. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.





LE PARTAGE DES VALEURS

PLACE DE L'EUROPE  
89000 ST GEORGES

Tél. : + 33 (0)3 86 48 12 12

Fax : + 33 (0)3 86 48 31 30

[www.groupe-etc.fr](http://www.groupe-etc.fr)

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES  
AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE DE PARIS

COMISSAIRES  
AUX COMPTES ASSOCIÉS

MICHEL FORTÉ  
PHILIPPE GOUREAU  
CLAUDE BERTHOUD  
MARCEL GARNARAT  
GUY LARRECQ  
BERNARD THIESSON  
ANDRÉ VENTALON  
JEAN-PIERRE BLIN  
FRÉDÉRIC VAUTRIN  
CLAUDE BOULIC  
THIERRY BISSERON  
SANDRA FAORO  
STÉPHANE DELZAÏVE  
LIONEL LEBLANC

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ST GEORGES, le 31 mai 2013

Frédéric VAUTRIN

Représentant de la SARL E.T.C. AUDIT

*Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*





<b>PASSIF</b>	Arrêté au 31/12/2012 Durée 12 mois	31/12/2011 12 mois
<b>Fonds Associatifs</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv)		
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv)	363 000,39	334 672,21
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserves statutaires et réglementées</b>		
Réserves réglementées	1 069 147,27	1 066 558,76
<b>Report à nouveau (gestion non contrôlée)</b>		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-50 126,23	-50 126,23
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-97 800,40	10 535,77
<b>Fonds associatif avec droit de reprise</b>		
Fonds associatif avec droit de reprise	40 000,00	40 000,00
Fonds associatifs pouvant être repris avant dissolution	1 007 341,38	905 972,83
<b>Résultats sous contrôle tiers financeurs</b>		
Résultats sous contrôle tiers financeurs	271 697,97	393 448,36
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	34 134,42	34 134,42
<b>Provisions réglementées</b>		
Provisions réglementées	20 548,62	20 548,62
<b>Droits des propriétaires (Commodats)</b>		
	<b>TOTAL I</b>	<b>2 657 943,42</b>
<b>Comptes de Liaison</b>		
Comptes de Liaison		
	<b>TOTAL II</b>	
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour charges	202 522,03	105 269,92
	<b>TOTAL III</b>	<b>202 522,03</b>
<b>Fonds Dédiés</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
	<b>TOTAL IV</b>	
<b>Dettes</b>		
<b>Emprunts Obligataires</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	164 769,78	176 134,37
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>		
Emprunts et dettes financières divers	4 766,00	
<b>Avances et acomptes recus sur commandes en cours</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 046,22	53 885,46
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
Dettes fiscales et sociales	326 739,85	314 700,52
<b>Dettes sur immobilisations, comptes rattachés</b>		
<b>Autres dettes (d'exploitation)</b>		
Autres dettes (d'exploitation)	4 800,27	6 358,08
	<b>TOTAL V</b>	<b>570 122,12</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion Passif		
Ecart de conversion Passif		
	<b>TOTAL VI</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 430 587,57</b>
		<b>3 412 093,09</b>

**SARL ETC AUDIT**  
 Place de l'Europe  
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

# Compte de résultat

Tous

	Arrêté au :		31/12/2012		31/12/2011		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Produit d'exploitation</b>								
Ventes de marchandises								
Production vendue (biens)	5 026,86	0,18	4 385,25	0,16	641,61	14,63		
Production vendue (services)	13 183,16	0,47	13 555,68	0,49	-372,52	-2,75		
Chiffre d'affaire	18 210,02	0,65	17 940,93	0,65	269,09	1,50		
Production stockée								
Production immobilisée	2 816 320,66	100,00	2 776 275,38	100,00	40 045,28	1,44		
Subventions d'exploitation	21 357,02	0,76	19 646,24	0,71	1 710,78	8,71		
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	24 898,89	0,88	30 094,71	1,08	-5 195,82	-17,26		
Autres produits	30 128,08	1,07	22 255,41	0,80	7 872,67	35,37		
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>	<b>2 910 914,67</b>	<b>103,36</b>	<b>2 866 212,67</b>	<b>103,24</b>	<b>44 702,00</b>	<b>1,56</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Achat de matières premières et autres								
Autres achats et charges externes	541 996,73	19,24	559 795,69	20,16	-17 798,96	-3,18		
Impôts, taxes et versements assimilés	176 088,03	6,25	174 126,35	6,27	1 961,68	1,13		
Salaires et traitements	1 610 279,80	57,18	1 547 439,25	55,74	62 840,55	4,06		
Charges sociales	471 169,28	16,73	433 807,25	15,63	37 362,03	8,61		
Dotation	125 260,70	4,45	123 433,79	4,45	1 826,91	1,48		
Autres charges	7 294,65	0,26	29 036,24	1,05	-21 741,59	-74,88		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II</b>	<b>2 932 089,19</b>	<b>104,11</b>	<b>2 867 638,57</b>	<b>103,29</b>	<b>64 450,62</b>	<b>2,25</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-21 174,52</b>	<b>-0,75</b>	<b>-1 425,90</b>	<b>-0,05</b>	<b>-19 748,62</b>	<b>1 384,99</b>		
<b>Opération en commun</b>								
Bénéfice attribué, perte transférée Total III								
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV								
<b>OPÉRATION EN COMMUN</b>								
<b>Produits financiers</b>								
Produits financiers de participations								
Autres valeurs mob., créances d'actif im.								
Autres intérêts et produits assimilés	43 348,87	1,54	18 282,88	0,66	25 065,99	137,10		
Reprises/provisions et transfert de char								
Différences positives de change								
Produits net/cession des V.M.P								
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL V</b>	<b>43 348,87</b>	<b>1,54</b>	<b>18 282,88</b>	<b>0,66</b>	<b>25 065,99</b>	<b>137,10</b>		
<b>Charges financières</b>								
Charges financières	10 372,30	0,37	4 698,53	0,17	5 673,77	120,76		
Autres charges financières								
<b>CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI</b>	<b>10 372,30</b>	<b>0,37</b>	<b>4 698,53</b>	<b>0,17</b>	<b>5 673,77</b>	<b>120,76</b>		
<b>RESULTATS FINANCIERS</b>	<b>32 976,57</b>	<b>1,17</b>	<b>13 584,35</b>	<b>0,49</b>	<b>19 392,22</b>	<b>142,75</b>		
<b>RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS</b>	<b>11 802,05</b>	<b>0,42</b>	<b>12 158,45</b>	<b>0,44</b>	<b>-356,40</b>	<b>-2,93</b>		
<b>Produits exceptionnels</b>								
Sur opération de gestion	7 647,41	0,27	19 805,18	0,71	-12 157,77	-61,39		
Sur opération en capital			11 795,30	0,42	-11 795,30	-100,00		
Reprises/provisions et transfert de char								
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII</b>	<b>7 647,41</b>	<b>0,27</b>	<b>31 600,48</b>	<b>1,14</b>	<b>-23 953,07</b>	<b>-75,80</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>								
Sur opération de gestion	6 229,86	0,22	32 332,18	1,16	-26 102,32	-80,73		
Sur opération en capital			890,98	0,03	-890,98	-100,00		
Dotation aux amortissements et aux prov.	107 191,00	3,81			107 191,00			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII</b>	<b>113 420,86</b>	<b>4,03</b>	<b>33 223,16</b>	<b>1,20</b>	<b>80 197,70</b>	<b>241,39</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-105 773,45</b>	<b>-3,76</b>	<b>-1 622,68</b>	<b>-0,06</b>	<b>-104 150,77</b>	<b>6 418,44</b>		
<b>Participation des salariés</b>								
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX</b>								
Impôts sur les bénéfices	3 829,00	0,14			3 829,00			
<b>TOTAL X</b>	<b>3 829,00</b>	<b>0,14</b>			<b>3 829,00</b>			
<b>PRODUITS</b>	<b>2 961 910,95</b>	<b>105,17</b>	<b>2 916 096,03</b>	<b>105,04</b>	<b>45 814,92</b>	<b>1,57</b>		
<b>CHARGES</b>	<b>3 059 711,35</b>	<b>108,64</b>	<b>2 905 560,26</b>	<b>104,66</b>	<b>154 151,09</b>	<b>5,31</b>		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>-97 800,40</b>	<b>-3,47</b>	<b>10 535,77</b>	<b>0,38</b>	<b>-108 336,17</b>	<b>-1 028,27</b>		
<b>Total XI</b>								
Eng. à réaliser sur ressources affectés								
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs								
<b>TOTAL XI</b>								
<b>EXCEDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-97 800,40</b>	<b>-3,47</b>	<b>10 535,77</b>	<b>0,38</b>	<b>-108 336,17</b>	<b>-1 028,27</b>		

**SARL ETC AUDIT**

Place de l'Europe

89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES

Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30

SIRET 493 589 944 00014 - NAF 6920Z

## ANNEXE COMPTABLE

### FAITS CARACTERISITQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Précisions sur les modes et méthodes d'évaluation

##### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les règles concernant la définition et la comptabilisation des immobilisations sont appliquées le cas échéant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés, suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Les durées retenues jusqu'à présent sur les différents biens immobilisés sont cohérentes avec leur durée d'utilisation prévisible, et n'ont donc pas été modifiées.

##### **Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement**

En cas d'inscription au bilan de participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement, la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

##### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

##### **Comptabilisation de la provision de Congés payés**

Rappel : Depuis 2004, la variation de provision congés payés est comptabilisée en charges alors que pour les exercices précédents elle était comptabilisée en dettes.

## NOTES COMPLEMENTAIRES

### Provision indemnités fin de carrière

Les indemnités à verser au personnel à l'occasion de leur départ en retraite donnent lieu à provisionnement.

Il a été ainsi comptabilisé en provision pour risques et charges le montant, charges sociales comprises, des indemnités à verser aux salariés qui atteindront l'âge légal de départ en retraite dans les 5 ans à venir (provision étalée sur le nombre d'année restant avant le départ en retraite).

Sur le présent exercice, ces hypothèses de calcul ont été harmonisées sur tous les établissements.

### Provision pour risques

Une provision de 107.191 € a été constatée sur le présent exercice (provision comptabilisée en charges exceptionnelles) pour faire face à un risque de reversement de cotisations sociales suite à remise en cause de l'exonération de Charges « Zone de Revitalisation Rurale » sur le site de Précý le Sec pour les exercices 2011 et 2012. Cette remise en cause est contestée par l'Association.

### Droits acquis par le personnel au titre du D.I.F.

Le Droit individuel à la formation (DIF), institué par la loi n°2004-391 du 4 mars 2004, relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, a pour objet de permettre à tout salarié, ayant au moins un an d'ancienneté, de se constituer un capital de temps de formation de 20 heures par année sur 6 ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur.

Le volume d'heures de formation cumulé à la date de clôture correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés n'a pas donné lieu à provisionnement.

### Résultat 2012 en instance d'affectation

Etablissement de MASSANGIS .....	+ 15.349 €
Etablissement de PRECY-LE-SEC.....	- 132.509 €
U.A.A.....	- 4.729 €
S.I.E.....	- 11.410 €





LE PARTAGE DES VALEURS

**ENFANCE ET JEUNESSE EN AVALLONNAIS**  
*Association Loi 1901*

Siège social : 62 Grande Rue - 89440 MASSANGIS

**PLACE DE L'EUROPE**  
**89000 ST GEORGES**

Tél. : + 33 (0)3 86 48 12 12

Fax : + 33 (0)3 86 48 31 30

[www.groupe-etc.fr](http://www.groupe-etc.fr)

**SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES**  
**AUX COMPTES**

MEMBRE DE LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE DE PARIS

**COMISSAIRES**  
**AUX COMPTES ASSOCIÉS**

MICHEL FORTÉ  
PHILIPPE GOUREAU  
CLAUDE BERTHOUD  
MARCEL GARNARAT  
GUY LARRECQ  
BERNARD THIESSON  
ANDRÉ VENTALON  
JEAN-PIERRE BLIN  
FRÉDÉRIC VALTRIN  
CLAUDE BOULIC  
THIERRY BISSERON  
SANDRA FAORO  
STÉPHANE DELZAIVE  
LIONEL LEBLANC

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2012**





LE PARTAGE DES VALEURS

PLACE DE L'EUROPE

89000 ST GEORGES

Tél. : + 33 (0)3 86 48 12 12

Fax : + 33 (0)3 86 48 31 30

[www.groupe-etc.fr](http://www.groupe-etc.fr)

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES  
AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE DE PARIS

COMISSAIRES  
AUX COMPTES ASSOCIÉS

MICHEL FORTÉ

PHILIPPE GOUREAU

CLAUDE BERTHOUD

MARCEL GARNARAT

GUY LARRECQ

BERNARD THIESSON

ANDRÉ VENTALON

JEAN-PIERRE BLIN

FRÉDÉRIC VAUTRIN

CLAUDE BOULIC

THIERRY BISSEON

SANDRA FAORO

STÉPHANE DELZAIVE

LIONEL LEBLANC

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31/12/2012

Aux membres de l'organe délibérant,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé de la convention suivante mentionnée à l'article L. 612-5 du code de commerce qui a été passée au cours de l'exercice écoulé.

#### 1.1. – CONVENTION

- Personne concernée : Monsieur Jean Claude LEMAIRE, conseiller général de l'Yonne et président de votre association

- Nature et objet de la convention :

. Versement de financement du conseil Général de l'Yonne





LE PARTAGE DES VALEURS

**PLACE DE L'EUROPE**

**89000 ST GEORGES**

Tél. : + 33 (0)3 86 48 12 12

Fax : + 33 (0)3 86 48 31 30

[www.groupe-etc.fr](http://www.groupe-etc.fr)

**SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

MEMBRE DE LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE DE PARIS

**COMISSAIRES  
AUX COMPTES ASSOCIÉS**

MICHEL FORTÉ  
PHILIPPE GOUREAU  
CLAUDE BERTHOUD  
MARCEL GARNARAT  
GUY LARRECQ  
BERNARD THIESSON  
ANDRÉ VENTALON  
JEAN-PIERRE BLIN  
FRÉDÉRIC VAUTRIN  
CLAUDE BOULIC  
THIERRY BISSERON  
SANDRA FAORO  
STÉPHANE DELZAIVE  
LIONEL LEBLANC

- Incidence chiffrée pour l'exercice (en produits): 2 661 030 €.

Fait à ST GEORGES, le 31 mai 2013

**Frédéric VAUTRIN**

**Représentant de la SARL E.T.C. AUDIT**

***Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris***

